

Appel à candidatures Policy Brief

Vivre sous embargo : l'impact de l'embargo des forces armées sur les populations et leur résilience face à ces contraintes

(Basé sur des exemples de villes au Burkina-Faso)

Date d'émission : 20 mars 2025

Date limite de dépôt des candidatures et instructions :

Les candidatures doivent être reçues avant le 14 avril 2025.

Toutes les demandes doivent être soumises par voie électronique à Marie Riquier, marie.riquier@sipri.org, avec, en objet, "PB –Vivre sous embargo".

1. Introduction

Le projet Recherche et Action pour la Paix (REcAP), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad.¹ L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, y compris les praticiens et les chercheurs régionaux, nationaux et communautaires dans la consolidation de la paix efficace, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et le bassin du lac Tchad pour permettre une prise de décision plus éclairée par les décideurs politiques. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

2. Raison d'être

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des candidatures de la part des membres du réseau REcAP pour produire un Policy Brief sur **Vivre sous embargo : l'impact de l'embargo des forces armées sur les populations et leur résilience face à ces contraintes.**

Depuis 2022, des villes comme Djibo, Pama, Diapaga, Nouna et Arbinda au Burkina-Faso ont connu, parfois à plusieurs reprises, une situation de « blocus » ou d'« embargo » par des groupes djihadistes opérant sous la bannière de la Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin (JNIM, affiliée à Al-Qaïda) ou de la province sahélienne de l'État islamique (IS Sahel).

Malgré les particularités locales, l'isolement forcé des villes peut être décrit comme une stratégie de guerre servant de « démonstration de force contre les forces de défense et de sécurité nationales, d'instrument d'assujettissement des populations et d'obstacle à l'aide humanitaire », conduisant à l'aggravation des

¹ Les États membres de la CÉDÉAO et le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

conditions de vie et même à la faim pour de nombreux individus pris au piège.²

Dans ce contexte, ce policy brief identifiera les stratégies et les facteurs de résilience développés par les populations mises en situation d'« embargo », et de « blocus » par les groupes djihadistes. Elle décrira de manière détaillée le contexte et comparera idéalement les villes du Burkina-Faso.

Elle identifiera les facteurs conduisant à de telles situations et les modalités des embargos. Il analysera les réponses apportées par les autorités dans le contexte post-coup d'État du pays évalué.

Ce document permettra enfin de formuler des recommandations et des réponses politiques pour protéger et fournir une prise en charge globale (sur les plans humanitaire, médical, socio-économique et politique) aux populations (déplacées et résidentes) vivant ou ayant vécu sous embargo.

2.1 Contexte

Les schémas de « blocus » et d'« embargos » sont communs aux villes. Ils commencent par des intimidations et des menaces à l'encontre des populations d'une localité donnée, généralement en raison de leurs liens avec les autorités de l'État ou avec des « groupes de défense » non étatiques, avant la destruction des ponts ou la coupure des principales voies d'accès, empêchant ainsi la mobilité des personnes et du commerce.

Les villes choisies ont généralement des positions stratégiques comme Djibo, située à 200 km au nord de la capitale Ouagadougou et à proximité de la frontière malienne, au Burkina-Faso, également connue pour ses marchés aux bestiaux reliés à la région.³

Les populations sont généralement empêchées de cultiver et d'élever du bétail, ce qui réduit les disponibilités alimentaires et l'accès à la nourriture.⁴ Cela entraîne également des pénuries de produits de première nécessité tels que la farine, le sucre, le lait et l'huile, ainsi que d'importantes hausses de prix, suivies de coupures d'électricité et de réseaux de téléphonie mobile.

A Djibo, au Burkina-Faso, 350 000 personnes ont été soumises à un embargo pendant plus de sept mois en 2022 et ont été réduites à manger des feuilles pour survivre. Parmi elles, un nombre important de personnes déplacées internes (PDI) fuyant les nombreuses attaques djihadistes dans la province de Yagha et souvent poussées par les djihadistes à se déplacer vers les villes. Au Burkina Faso, l'accès humanitaire aux populations concernées a été de plus en plus limité lorsque les groupes armés ne ciblaient pas directement les humanitaires.⁵

Les populations se sont senties « abandonnées » par les autorités malgré les alertes lancées. La solution militaire est celle qui est actuellement privilégiée contre les groupes djihadistes. Les autorités burkinabées, par exemple, ont tenté d'envoyer des convois escortés à Djibo avec un succès limité, compte tenu de la multiplication des attaques, des sabotages et de l'utilisation de mines contre leur présence.

Par l'intermédiaire de représentants communautaires, la population a entamé un dialogue et des négociations locales qui ont abouti à des avancées temporaires et précaires, notamment le retour des agriculteurs dans leurs champs. Depuis ces tentatives, l'espace de dialogue s'est considérablement réduit et les négociations sont au point mort.⁶

² ["Au Burkina Faso, "la mort nous guettait" : Amnesty International raconte la vie sous blocus djihadiste"](#), Le Monde, 3 novembre 2023.

³ ["Burkina: sous blocus jihadiste, Djibo 'au bord de la famine'"](#), APA News, 5 octobre 2022.

⁴ ["Burkina Faso: "La mort nous guettait": Vivre dans des localités assiégées au Burkina Faso"](#), Amnesty International report, 2 novembre 2023.

⁵ Dicko, H, ["De la difficulté d'intervenir au Sahel"](#), MSF Crash, 24 juin 2024.

⁶ ["Au Burkina Faso, Médecins sans frontières suspend ses activités dans la ville de Djibo"](#), Le Monde Afrique, 21 octobre 2024.

⁷ ["Burkina Faso: la vie sous blocus à Djibo"](#), MSF, 5 mai 2023.

⁸ Mednick, S., ["Talking to jihadists: How three community leaders took a bold step in Burkina Faso"](#), The New Humanitarian, 25 may 2022.

⁹ ["How Burkina Faso's military junta outlawed local peace talks with jihadists"](#), The New Humanitarian, 18 novembre 2024.

La situation quotidienne des populations dans les régions concernées par ces embargos est donc une illustration frappante de la grande exposition des civils à la grande insécurité et de la nécessité de protéger leurs besoins fondamentaux, et de compléter ou renforcer les outils et stratégies mis en place pour gérer les tensions entre les acteurs armés étatiques et non étatiques environnants.

2.2 Objectifs

Cette étude a pour but de produire un document d'orientation fondé sur des preuves et analysant la situation d'embargo, qui servira d'outil pour influencer les politiques et les pratiques en matière de protection des civils.

Dans ce contexte, l'étude évaluera en profondeur les différentes situations qui ont eu lieu au Burkina Faso pour illustrer les conséquences concrètes des embargos sur les populations et les stratégies qu'elles ont mises en place pour survivre à ces périodes, à la fois au niveau individuel et communautaire et en relation avec les aspects socio-économiques, humanitaires et politiques à travers des tentatives de négociation.

Plus spécifiquement, les objectifs de ce Policy brief sont les suivants :

- Une évaluation des situations d'embargo choisies pour être étudiées par le demandeur (modalités, causes, conséquences spécifiques aux niveaux local et régional).
- Une analyse du problème comprenant
 - Une analyse des parties prenantes, y compris l'identification et l'analyse des besoins et des défis des populations concernées ;
 - Une évaluation du rôle des acteurs humanitaires (locaux, régionaux, internationaux) en réponse aux situations d'embargo ;
 - Une évaluation des réponses apportées par l'État (en termes de sécurité, d'assistance humanitaire et économique, et de réponse politique).
- Une analyse de la situation dans une ou plusieurs villes du Burkina Faso
- Des recommandations pour les acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la protection des civils dans les pays et aux niveaux régional et international.

Les conclusions et les recommandations de la note d'orientation devraient contribuer à une meilleure compréhension des lacunes des initiatives passées et en cours et fournir aux parties prenantes des recommandations concrètes et fondées sur des données probantes pour relever ces défis.

Cette note politique sera présentée par son auteur et discutée lors de la rencontre de recherche en ligne du réseau REcAP avec les autres auteurs, les membres du réseau REcAP, l'UE et les parties prenantes et partenaires intéressés.

3. Champ d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doivent clarifier leur question de recherche, leur méthodologie, leur portée géographique et leur plan de travail dans leur proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et de la note d'orientation seront atteints.

L'étude devrait couvrir le pays du Burkina Faso mentionné ci-dessus (idéalement dans une perspective comparative de différentes villes).

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte de données sur le terrain.

Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus strictes en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme. La qualité de la recherche produite sera évaluée à chaque étape afin de répondre aux attentes du contrat.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser une **analyse documentaire basée sur la documentation existante** (littérature scientifique et universitaire, rapports d'ONG et d'institutions) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Rédaction d'un **rapport préparatoire préliminaire** mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte des données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de l'analyse documentaire.
- Mener des **entretiens avec les principales parties prenantes**, en particulier les représentants des organisations internationales, régionales et locales en contact avec les populations touchées, ainsi que les autorités locales, régionales et nationales.
- Rédiger le **Policy Brief** sur la base de l'analyse documentaire, y compris les commentaires reçus du comité scientifique REcAP et de l'UE FPI.
- Produire le Policy Brief de haute qualité qui servira de ressource ou d'outil pour le plaidoyer et le discours politique.
- Produire une **présentation PPT des conclusions**, qui sera présentée au réseau REcAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche appropriés pour leurs activités de recherche et de prévoir des dispositions adéquates dans la proposition financière. Le(s) chercheur(s) ou l'institution est (sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) pourrai(en)t engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis à la procédure interne d'examen et d'édition du REcAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution s'engage(nt) à effectuer toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet REcAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) devra(ont) remettre au secrétariat du projet :

- Un Policy Brief sur le sujet choisi en anglais ou en français.
- Le Policy Brief doit comporter environ trois mille mots (3 000), à l'exclusion de la page de couverture, du résumé, de la table des matières et des références (interligne simple en Calibri 12).
- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les produits livrables par e-mail à l'équipe de publication (marie.riquier@sipri.org et pauline.poupart@sipri.org)

- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du RECAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et de toute autre question.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
Rapport de démarrage	Définition de l'objet d'étude, méthodologie de recherche et de collecte de données, approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données, résultats et conclusions de l'analyse documentaire préliminaire.	5 jours ouvrables
Première version du Policy Brief	Recherche documentaire, entretiens et analyse. La première version du Policy Brief contenant une analyse approfondie de la situation, des résultats clés et des recommandations orientées vers l'action est présentée au Comité scientifique du RECAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du RECAP et le FPI de l'UE pour discuter des résultats.	13 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou du FPI de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
Version finale du Policy Brief	Version finale tenant compte des commentaires et des réactions du comité scientifique et/ou du FPI de l'UE	7 jours ouvrables

5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer un mois (25 jours ouvrables) à compter de la date de signature du contrat.
- Le paiement sera effectué en un seul versement après approbation par le comité scientifique de la version finale du document à fournir.
- Le budget maximum disponible par dossier politique est de deux mille euros (2 000 EUR).

6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Être membre ou aspirant membre du Réseau RECAP. Les membres du Comité scientifique du RECAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Avoir une expérience de la recherche dans les thèmes sélectionnés.
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.

7. Candidature

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants à Marie Riquier marie.riquier@sipri.org et pauline.poupart@sipri.org avant 23.59 GMT le 14 avril, 2025.

- Déclaration d'intérêt d'une page présentant un angle d'approche intéressant et innovant du thème.
- Un CV avec une liste actualisée des publications.

- Deux exemples de Policy Brief ou de documents similaires publiés. Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

No.	Critères	Max. Score
1	Formation : Master ou doctorat dans un domaine pertinent ;	10
2	Langues : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.	10
3	Expérience de la recherche : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	20
4	Pertinence de la proposition narrative technique : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	25
5	Méthodologie : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	25
6	Qualité générale de la proposition : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	10